



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL

QUATRIÈME SESSION, TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

M. MURRAY propose la première lecture du projet de loi 211 — *Loi concernant la vérité sur le Fonds de placement Crocus/The Truth About Crocus Act* — et en indique l'objet.

La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

POUR

ALLAN
ALTEMEYER
ASHTON
BJORNSON
BRICK
CHOMIAK
CULLEN
CUMMINGS
DERKACH
DEWAR
DOER
DRIEDGER
DYCK
EICHLER
FAURSCHOU
GERRARD
GOERTZEN
HAWRANIK
IRVIN-ROSS
JHA
LAMOUREUX
LEMIEUX
MAGUIRE

MARTINDALE
MCGIFFORD
MELNICK
MITCHELSON
MURRAY
NEVAKSHONOFF
OSWALD
PENNER
REID
REIMER
ROCAN
RONDEAU
ROWAT
SALE
SANTOS
SCHELLENBERG
SCHULER
SELINGER
STEFANSON
STRUTHERS
SWAN
TAILLIEU 45

CONTRE

..... 0

Présentation et lecture de pétitions :

M. DYCK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre et le ministre de la Santé envisagent de mettre à la disposition de CancerCare Manitoba les fonds nécessaires afin qu'elle puisse offrir des soins de santé d'avant-garde aux patients comme le font les autres provinces et qu'ils envisagent d'accélérer le processus qui permet l'approbation de nouveaux médicaments pour le traitement du cancer afin de permettre à davantage de Manitobains d'être traités de la manière la plus efficace possible. (L. J. Adam, D. O'Brian, G. Huff et autres)

M^{me} STEFANSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le premier ministre du Manitoba à envisager de tenir une enquête publique indépendante sur le scandale du Fonds d'investissement Crocus. (G. McDiarmid, R. Van Deynze, E. Van Deynze et autres)

M^{me} TAILLIEU — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager de présenter des excuses aux citoyens du territoire de l'ancienne division scolaire Morris-Macdonald pour avoir congédié les membres du conseil d'administration, entrepris une enquête criminelle et sali leur réputation, et de rembourser ces citoyens innocents qui ont payés 1,4 millions de dollars de taxes scolaires supplémentaires à la province au cours des trois dernières années. (K. Kliewer, A. Kliewer, S. Haché et autres)

M^{me} ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial envisage de ne pas éliminer ces postes de notre communauté (Minnedosa) et d'utiliser la technologie afin de les garder là où ils sont. (T. Nicholson, R. Hodgson, G. Hopkins et autres)

M. ROCAN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le premier ministre du Manitoba à envisager de tenir une enquête publique indépendante sur le scandale du Fonds d'investissement Crocus. (N. M. Tilley, A. Rutherford, D. Watt et autres)

M. CUMMINGS — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial envisage de ne pas éliminer ces postes de notre communauté (Neepawa) et d'utiliser la technologie (c'est-à-dire le bureau auxiliaire des Services de gestion foncière situé à Dauphin au Manitoba) afin de les garder là où ils sont. (I. Wenham, L. Gibbons, W. Cheetham et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'envisager de chercher des explications sur les raisons pour lesquelles le gouvernement n'a pas essayé de résoudre le problème du Fonds Crocus en 2001 et d'exhorter le premier ministre et son gouvernement à coopérer pour que la lumière soit faite sur ces événements et à tenir une enquête publique. (R. Watts, V. Thompson, R. B. Dyck et autres)

M^{me} ALLAN, *ministre du Travail et de l'Immigration*, fait une déclaration au sujet du 28 avril, Jour de deuil national à la mémoire de ceux et de celles qui sont morts au travail.

M. MURRAY et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

Pendant la période des questions orales, le président intervient et demande au ministre des Finances de se rétracter.

M. le *ministre* SELINGER se rétracte.

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M^{mes} ROWAT et KORZENIOWSKI, MM. MAGUIRE et NEVAKSHONOFF ainsi que M^{me} DRIEDGER font des déclarations de député.

Après la période réservée aux déclarations de député, M. LAMOUREUX invoque le *Règlement* au sujet, en partie, du commentaire 3 de Beauchesne voulant que « [l]a période des questions orales repose sur la tradition qui veut que le conseil des ministres soit disposé à soumettre régulièrement sa gestion des affaires publiques à l'examen critique de l'opposition ».

M. le *ministre* MACKINTOSH et M. DERKACH interviennent sur le rappel au *Règlement*.

Le président déclare le rappel au *Règlement* irrecevable.

M. LAMOUREUX fait appel de la décision devant l'Assemblée.

L'Assemblée convient à la majorité de maintenir la décision du président.

POUR

ALTEMEYER
ASHTON
BJORNSON
BRICK
CHOMIAK
DEWAR
DOER
IRVIN-ROSS
JHA
KORZENIOWSKI
LEMIEUX
MACKINTOSH
MALOWAY
MARTINDALE

MCGIFFORD
MELNICK
NEVAKSHONOFF
OSWALD
REID
ROBINSON
RONDEAU
SALE
SANTOS
SCHELLENBERG
SELINGER
STRUTHERS
SWAN 27

CONTRE

CULLEN
CUMMINGS
DERKACH
DRIEDGER
DYCK
EICHLER
FAURSCHOU
GERRARD
GOERTZEN
HAWRANIK

LAMOUREUX
MAGUIRE
MITCHELSON
MURRAY
PENNER
REIMER
ROWAT
STEFANSON
TAILLIEU..... 19

La séance est levée à 12 h 35, et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi, 13 h 30.

Le président,

George Hickes